



## Banque de la République <u>du Burundi</u>

## ANNONCE AU PUBLIC

Concerne : Adjudication des Obligations du Trésor

La Banque de la République du Burundi procède, pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique, à l'appel d'offres de souscription aux Obligations du Trésor dans les conditions suivantes :

1. Nombre de titres mis aux enchères : 100.000

2. Caractéristiques communes:

Valeur nominale d'une Obligation du Trésor : 100.000 BIF.

Coupons: 5,00%; 5,25%; 5,50% et 5,75% l'an du nominal, respectivement pour les Obligations à 2; 3; 4 et 5 ans, payables annuellement.

Prix : proposés par les souscripteurs.

Les prix sont exprimés en % de la valeur nominale du titre avec 2 décimales.

Date limite de dépôt des soumissions : mercredi, 15 septembre 2021 à 09h 00' pour les offres sur papier et à 10h00' pour les offres électroniques.

Lieu: - BRB, Service Marché Monétaire, 1er étage, bureau n° 1.45, ou

- Site intranet du Dépositaire Central des Titres (pour les participants directs CSD)

Date d'adjudication : mercredi, 15 septembre 2021 à 10h 10 min.

- Date de jouissance : jeudi, 16 septembre 2021.

Nombre minimal de titres par offre : 1.000 titres.

- Pour chaque offre, le nombre de titres doit être un multiple de 1.000 titres.
- Chaque soumission peut porter sur un maximum de 5 offres.

## 3. Caractéristiques spécifiques:

- Obligations à 2 ans, série n° BIOT02230916 Emission n° BIOT02230916/040/21

Nombre de Titres: 30.000

Date d'échéance : le 16 septembre 2023.

- Obligations à 3 ans, série n° BIOT03240916 Emission n° BIOT03240916/036/21

Nombre de Titres : 30.000

Date d'échéance : le 16 septembre 2024.

Obligations à 4 ans, série n° BIOT04250916
Emission n° BIOT04250916/036/21

Nombre de Titres: 30.000

Date d'échéance : 16 septembre 2025.

- Obligations à 5 ans, série n° BIOT05260916 Emission n° BIOT05260916/023/21

Nombre de Titres: 10.000

Date d'échéance : le 16 septembre 2026.

- 4. Les offres dont le nombre de titres est supérieur à celui qui est annoncé ci-dessus pour chaque terme seront rejetées.
- 5. Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.
- **6.** Les offres retenues donneront lieu à un débit automatique du compte du souscripteur par l'intermédiaire de son banquier au profit du compte courant du Trésor.
- 7. A l'échéance, le remboursement du principal et des coupons se fera par le débit d'office du compte courant du Trésor ouvert à la BRB sans aucune autre formalité.

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

B.P. 705 BUJUMBURA Tél: (257)22 22 51 42 Fak : (257) 22 22 31 28 - L.mail: brb@brb.bi - Site web : www.brb.bi

BURLINDI